



Accueil

- Les personnes ayant eu un empêchement sont excusées.
- La bienvenue est souhaitée à tous les participants, spécialement au Conseiller municipal M. Arvel, à la Déléguée de l'Éducation nationale Mme Doliger ainsi qu'aux représentants élus de parents d'élèves.
- Aucune remarque n'est faite sur le précédent compte rendu de Conseil d'école.

Questions  
des pa-  
rents

- Pas de question de parents.
- Le conseil rappelle pour le Conseiller municipal les questions soulevées lors du dernier Conseil notamment le problème du lavage de mains avant le repas des élèves. Les remerciements sont transmis pour la réalisation du panneau d'affichage extérieur.

informa-  
tions sur  
les actions  
pédago-  
gique

**Les actions pédagogiques :**

- Les enseignants des 9 classes font le point des scolarités ainsi qu'un bilan des périodes écoulées. Ils donnent ensuite leurs avis sur les perspectives pour cette fin d'année. L'enseignant, qui, au regard des performances du début d'année, s'était montré le plus inquiet, a lui aussi fait part de ses satisfactions. Après une seconde période préoccupante, les résultats des élèves ont très sensiblement été améliorés. Il a tenu à remercier les parents pour leur implication et leur soutien au cours des trois premières périodes. L'enseignante de la classe de l'AJC (Association Jules Catoire, anciennement CEJS) exprime sa pleine satisfaction en ce qui concerne l'intégration des enfants de sa classe.
- En conclusion et unanimement, les enseignants auront évoqué leurs satisfactions pédagogiques quant aux progrès réalisés par l'ensemble des élèves. Certains élèves ayant à surmonter quelques difficultés durables sont pris régulièrement dans le dispositifs d'aide personnalisés et leurs parents sont associés à cette démarche.

**La gestion des situations spécifiques**

Le directeur présente au Conseil le fruit d'une réflexion d'équipe quant à l'adoption d'un protocole de gestion des situations spécifiques. Il précise qu'il s'agit simplement d'harmoniser les réponses de l'équipe pédagogique face à deux types de comportements : les transgressions mineures et les cas graves. Les réponses sont adaptées et harmonisées, on retiendra que, par principe, le sursis est un levier retenu pour les transgressions sans gravité et que chaque "sanction" est couplée à un effort de "réparation".

Informa-  
tions sur  
les travaux  
en cours et  
réalisés

**Travaux réalisés :**

- Le tableau d'affichage extérieur à l'école pour les parents d'élèves
- Sécurisation de l'accès aux toilettes par la matérialisation d'un sens interdit peint.

**Travaux prévus avant la fin d'année scolaire :**

- Une classe sera entièrement rénovée dans le bâtiment A.

**Travaux demandés cette année :**

- Le point d'eau permettant le lavage des mains à l'entrée du restaurant scolaire.
- Fixation des vidéoprojecteurs et de matériel de sonorisation des ordinateurs dans chaque classe.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement du local EPS</li> <li>• Détecteurs de présence pour l'éclairage automatique des coursives intérieures.</li> <li>• La mise en peinture de la salle des maîtres, qui accueille enseignants, étudiants et enseignants stagiaires est souhaitable. L'image donnée par notre école d'application est parfois indigne d'un lieu de formation.</li> </ul> <p><b>Rappel des travaux demandés maintes fois et non réalisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il est désormais urgent de rénover les coursives des deux niveaux du bâtiment B (cf. CE 14 octobre 2006 et CE 17 mars 2007)</li> <li>• Il devient désormais urgent de rénover les quatre classes du bâtiment A (cf. CE février 2010). Les peintures datent de plus de 25 ans !!</li> <li>• La rénovation des façades (cf. CE 04 novembre 2005) est toujours indispensable.</li> <li>• Le projet de « végétalisation » du grand mur bordant le côté sud de la cour avait été accueilli favorablement lorsque M. le Maire l'avait proposé (visite d'école de rentrée 2006) mais ne semble pas voir le jour.</li> </ul>
Informations et compte rendu d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compte de coopérative : la coopérative est utilisée avec parcimonie par l'équipe enseignante qui privilégie, après réflexion des Conseils de maîtres, des investissements durables (à l'image des malles sciences achetées en 2009, des matériels informatiques en 2011). Les extraits de comptes sont présentés. Ils font apparaître deux dépenses majeures : 475 € pour l'achat d'un "classeur culturel" de chaque élève. Le solde actuel se situera entre 1000 et 1300€ (en fonction des ventes des photographies scolaires)</li> <li>• Les classes à horaires aménagés musicales : deux dates, les jeudi 12 et 19 avril pour l'information des parents au Conservatoire, et la présentation des instruments aux élèves de Cours préparatoire.</li> <li>• Les projets pédagogiques particuliers sont présentés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- CP : festival "monstra", théâtre, et sortie environnement (Terril)</li> <li>- CE1 : cycle hockey avec un animateur de la FFH</li> <li>- CE2 : sortie théâtre, action architecture, correspondance scolaire avec Tilloy-lez-Hermaville</li> <li>- CM1 : correspondance scolaire avec Tilloy-lez-Hermaville</li> <li>- CM2 : cycle golf</li> </ul> </li> </ul>
Amicale laïque	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Vandenberghe, présidente de l'Amicale Paul Bert, exprime sa satisfaction quant au déroulement du marché de Noël et présente succinctement l'état des réflexions quant aux prochaines actions (marché de printemps et fête de fin d'année).</li> <li>• Les participations financières à la vie des élèves sont listées : <ul style="list-style-type: none"> <li>- parcours culturel (400€ environ)</li> <li>- bourse aux dictionnaires (1000 € environ)</li> <li>- fonds de livres bibliothèque (500 € environ)</li> <li>- dictionnaires aux partants (600 € environ)</li> </ul> </li> <li>• Le directeur et l'équipe remercient chaleureusement la nouvelle équipe de l'Amicale pour son implication, son dynamisme, la qualité des manifestations proposées et la quantité d'aides financières apportées aux élèves.</li> </ul>
Clôture	L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil est clos à 19 h 30 . Prochain Conseil le mardi 19 juin 2012 18h